

## SOUTIEN PROVINCIAL EN MATIÈRE DE FORMATION

### Académie de police : centre de formation professionnelle

Le nouveau centre de formation professionnelle sera constitué d'un stand de tir ainsi que de deux dojos.

Ces infrastructures seront en priorité (70-80 %) occupées par l'école de police. Le reliquat sera attribué aux zones de police.

La première pierre devra être posée d'ici quelques mois et le centre terminé dans 18 mois.

### Centre pratique – école du feu

Le centre pratique est un espace consacré à la formation de tous les hommes du feu de la province de Namur. Le bâtiment nommé «maison du feu», recrée parfaitement les conditions d'intervention lors d'un sauvetage. Cette construction a été pensée dans une totale modularité afin de varier à l'infini les scénarios et parcours des pompiers dans une maison d'habitation modèle.

Ce projet a été financé en partie par le ministère de l'Intérieur (1,6 million sur un coût de 4,4 millions). Cet outil, opérationnel depuis le 20 août 2016, constitue une véritable plus-value pour les pompiers.

Le centre sera amené à se développer dans le cadre de la formation future des pompiers du territoire provincial (les 900 pompiers devront suivre 6 heures de formation en 2016, 12 heures en 2017, 18 heures en 2018 et 24 heures en 2019), mais également dans le cadre spécifique du traitement des risques chimiques tel que décidé par le Collège provincial.

### Formations continue et RGB (révision générale des barèmes)

#### **RGB – cours de sciences administratives**

Quelque 150 étudiants sont concernés chaque année. Ils sont employés d'administration au sein de la Province ou des Communes, ou encore membres du personnel des CPAS, intercommunales et hôpitaux publics. Et ils participent à ces cours, dispensés à Namur, en vue de progresser dans leur carrière.

#### **RGB – personnel ouvrier (D & E)**

Afin d'évoluer dans leur vie professionnelle, des membres du personnel ouvrier des communes et CPAS fréquentent ces formations qui leur sont spécifiquement destinées (ouvrier manœuvre,

personnel de cuisine, aide-ménagère, accueillante extrascolaire, ouvrier qualifié, expression et communication, etc.). Le nombre d'inscriptions a fortement progressé entre 2015 et 2016 (plus de 250 personnes en plus).

### **La formation continue**

Dans le but d'améliorer la qualité du service public et de mettre à jour les connaissances des agents des pouvoirs locaux, la Province de Namur propose des formations dans des domaines aussi divers que l'accueil des citoyens, l'encadrement des enfants en dehors des heures scolaires, l'évaluation, le management, le secourisme, la gestion des conflits, la confidentialité...

En 2016, année exceptionnelle, ce sont plus de 1000 agents issus des communes, CPAS ainsi que du CHR et des TEC Namur-Luxembourg qui ont été formés.